

Les bénéficiés de Texaf décollent

La société a failli se faire déposséder d'un de ses terrains à Kinshasa. Un malentendu, espère-t-elle encore.

PAS TOUJOURS FACILE, on le sait, de faire des affaires en république démocratique du Congo.

Le holding belge coté Texaf en sait quelque chose, lui qui y est actif depuis tant d'années.

Mais, alors que ses comptes s'affichent en net redressement structurel et semblent enfin larguer les pertes qui les plombaient encore en 2001, la société doit faire face à certaines pratiques hors la loi qui ne lui facilitent certainement pas la tâche.

Ainsi, la société a récemment dû se fâcher tout rouge, arguant que ses investissements œuvraient à la reconstruction du pays, pour éviter que sa filiale



(Photo EPA)

Arthur Z'Ahidi Ngoma, l'un des quatre vice-présidents congolais, dont l'appétit immobilier a mobilisé Texaf.

Utexafrika ne soit purement et simplement dépossédée d'un de ses terrains à Kinshasa, illégalement promis à un des quatre vice-présidents congolais, Arthur

Z'Ahidi Ngoma... Qualifiée de «malheureuse» et en espérant encore avoir affaire à un malentendu, «l'affaire s'est calmée après avoir fait grand bruit dans

la presse congolaise», selon Philippe Croonenberghs, un des deux patrons de Texaf.

Pour le manager, l'essentiel reste cependant les chiffres: le groupe a publié hier un bénéfice semestriel de 278.000 euros (EUR) contre 219.000 euros au cours des six premiers mois de 2003 et alors que ceux-ci comportaient un profit exceptionnel de 168.000 EUR.

Autrement dit, le bénéfice d'exploitation de la société décolle, à 262.000 EUR contre 28.000 EUR à peine il y a un an, principalement grâce à une activité particulièrement soutenue dans l'extraction de grès (Carrigres).

Avec les revenus locatifs — dont la hausse s'est aussi accompagnée d'une augmentation des charges liées —, cette activité a permis aux ventes et prestations de la période sous revue de doubler, à 690.000 EUR.

Mieux que la hausse des bénéfices semestriels courants (qui passent de 0,16 à 0,87 EUR, exprimés par action), les perspectives donnent des profits «analogues» pour le deuxième semestre, de sorte que le résultat de l'exercice en cours devrait dépasser celui de 2003 (410.00 EUR), malgré le bénéfice non récurrent intervenu dans ce dernier.

Last but not least, ces prévisions ne tiennent pas compte de l'impact positif «important» qui pourrait provenir des joint-ventures signées avec le groupe Cha Textiles.

Une fois effectifs, ces accords devraient surtout soutenir les comptes de 2005, selon Croonenberghs, mais ils restent sujets à la réalisation de certaines conditions dont des incitants fiscaux et douaniers ainsi que d'un bouclage financier à hauteur de 1 million d'EUR. ■

J-Y. K.